

Handicap. Un réseau associatif pour développer l'école inclusive dans l'Eure

Yann Lachendrowiecz

5-7 minutes

Le groupement d'associations Réseau École Inclusive 27 se bat pour sensibiliser les acteurs du territoire au développement de l'école inclusive dans l'Eure.

Publié le 27 Nov 19 à 14:14



Michel Miklarz, président de l'AAJH, et Georgio Loiseau, président de l'Oiseau Bleu 27, ont animé la réunion au cours de laquelle est également intervenu le maire de Val-de-Reuil, Marc-Antoine Jamet. © La Dépêche de Louviers – YL

« Défendre les droits des personnes en situation de handicap et de leur famille. Et militer pour une société réellement inclusive. » C'est le message qu'ont voulu diffuser les acteurs du [Réseau École Inclusive 27](#) lors de la réunion qui s'est tenue le jeudi 14 décembre 2019 à la **Maison de la Jeunesse et des Associations de Val-de-**

Reuil (Eure).

Plus de 100 personnes, parmi lesquelles des familles et des élus locaux, ont participé à ce débat organisé en partenariat avec **l'Éducation Nationale** et le **CCAS** de la Ville.

Lire aussi : [Alexandra Capogna : le franc-parler de la jeune commissaire de Val-de-Reuil](#)

« Des élèves à part entière »

L'occasion pour les membres du réseau de partager leur vision de l'école inclusive.

Michel Miklarz, président de l'**AAJH** (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés) de l'Eure rappelle que les enfants en situation de handicap doivent être considérés comme « des élèves à part entière » pour qui l'école est un tremplin vers la vie active.

C'est un projet d'orientation vers une vie professionnelle comme pour les autres élèves. La diversité ne nuit à personne, il faut éduquer les élèves au respect de la différence.

Parmi les priorités de l'Éducation nationale, l'école inclusive doit favoriser l'immersion scolaire des enfants de la maternelle au lycée.

Jérôme Hénon de l'**ASH** (Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés) insiste sur l'importance de prendre en compte leurs singularités et leurs besoins éducatifs particuliers.

L'Éducation nationale a toute sa place dans ce réseau. On a tous un mot en commun : l'école.

L'un des chantiers majeurs pour les différentes associations est d'inciter les établissements scolaires à faire évoluer « les outils pédagogiques et les locaux » pour aider les élèves handicapés.

Épauler le corps enseignant est aussi une nécessité. Une plateforme destinée à « informer les enseignants » sur les moyens d'accompagner les élèves est disponible sur internet depuis la rentrée.

Afin de faciliter l'accès à l'apprentissage et de répondre aux besoins dans des cas où la nature du handicap rend l'inclusion impossible, la scolarisation par l'intégration reste de mise. De nouveaux dispositifs **ULIS** (Unités Spécialisées pour l'Inclusion

Scolaire) doivent ainsi être prochainement déployés.

Le nombre d'enseignants externalisés au sein de l'école (Unité d'enseignement externalisée ou **UEE**) va également doubler d'ici 2020.

« **Un problème de société** »

Mais pour faire évoluer de manière significative le regard porté sur le handicap, le REI27 entend également intervenir auprès des autres élèves. **Georgio Loiseau**, président de l'association **L'Oiseau Bleu 27**, qui soutient les familles d'enfants **autistes**, espère que cette démarche aura un effet bénéfique sur les parents.

L'inclusion est avant tout un problème de société. Les enfants ont toujours un œil bienveillant. Le handicap est surtout le problème des adultes.

Ce changement de mentalité ne pourra s'opérer qu'avec le soutien et une prise de responsabilités de la part des pouvoirs publics comme l'a fait remarquer, **Marc-Antoine Jamet**, maire de Val-de-Reuil.

L'école inclusive ne résoudra pas tous les problèmes de handicap. Les collectivités locales doivent servir de porte-voix. Les associations ne peuvent pas y arriver seules.

À l'issue de la réunion, des familles ont partagé leurs inquiétudes et leurs difficultés quant à la scolarisation de leurs enfants. Un point sur les actions menées dans le cadre du Grenelle du handicap d'Évreux a également été effectué.

D'autres événements similaires seront prochainement organisés dans le département, à **Saint-André-de-l'Eure**, **Louviers**, **Vernon** et **Évreux**.

De l'intégration à l'inclusion

L'intégration concerne les élèves en situation de handicap. Elle est centrée sur le déficit de l'élève et nécessite des dispositifs ULIS ou UEE. Ce processus comporte des limites qui correspondent aux normes en vigueur dans le système. L'inclusion concerne en revanche tous les élèves puisqu'elle prend en compte toutes les différences. Elle s'adapte aux besoins particuliers de l'ensemble des enfants scolarisés, sans aucune limite.

Afin de faciliter le quotidien des élèves, le REI27 veut « transformer

l'école ». « C'est à l'école de s'adapter aux besoins des élèves. Ce n'est pas à l'élève de faire les efforts pour mériter d'être à l'école, précise Michel Miklarz, président de l'AAJH. Quel que soit son rythme, l'essentiel est que l'enfant progresse parmi les autres. L'école inclusive offre une perspective dans la vie active. Elle en fait des citoyens. L'école inclusive prépare une société inclusive. »

Le Réseau Ecole Inclusive 27

Le Réseau Ecole Inclusive 27 est composé de treize associations :

l'ADAPEI 27, l'APAJH de l'Eure, APEDYS 27/76, Asperger-Accueil Autistes Sans Frontières, Coordination Handicap Normandie, les PEP 27, l'Oiseau Bleu, Trisomie 21 Eure, Trisomie 21 Eure-Vernon, PREHANDYS 276, AFTC 27, l'ADEMIMC.

Le REI 27 travaille en partenariat avec le Grenelle du handicap de la Ville d'Evreux et reste ouvert à d'autres collaborations dans le département. Toutes oeuvrent dans le champ du handicap.

Facebook : [Réseau Ecole Inclusive 27 – REI 27](#)